

2

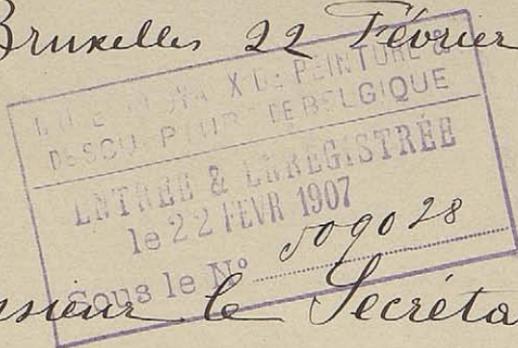
RECÉPISSÉ

Je reconnais avoir repris possession de *mon* ouvrage..... soumis à
l'examen de la Commission Directrice des Musées royaux de Peinture et de
Sculpture de Belgique, et faisant l'objet de sa communication n°..... en
date du

Bruxelles, le 26 Février 1902. —

J. M. de Man


Bruxelles 22 Février 1907



Monsieur le Secrétaire,

Je viens d'envoyer
au Musée un tableau
de Josse de Mopper le
jeune avec personnages
de Benier le vieux, destiné
à être présenté en vente
à la commission.

Dans le cas où ce
tableau serait agréé, je
pourrais écrire au Musée
d'Anvers pour être ren-
seigné sur la valeur
du tableau du même
peintre qui s'y trouve
et qui est environ de
la même importance.

Veuillez agréer, Monsieur
le secrétaire, l'assurance
de ma meilleure
considération

Bon - W. de Macar

33, rue Juste Lipse

JW